



Les demandes de congé d'invalidité en raison de problèmes de santé mentale sont la catégorie de réclamations connaissant la plus forte croissance. Elles représentent 30 % des demandes de congé d'invalidité et 70 % des coûts d'invalidité.

Les faits et chiffres entourant les demandes de congé d'invalidité attribuables à un problème de santé mentale sont renversants :

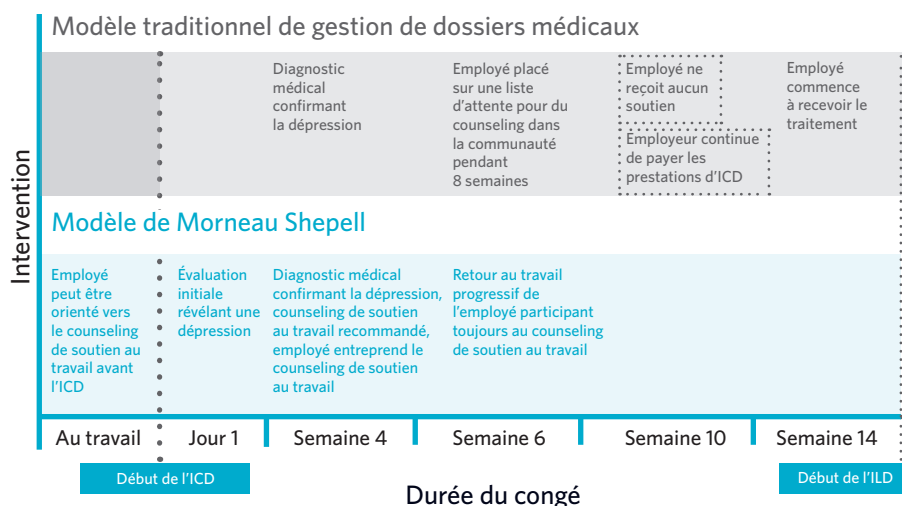
- Pour l'entreprise, le coût d'un congé d'invalidité de courte durée pour un seul employé aux prises avec un problème de santé mentale s'élève à près de 18 000 \$.
- La durée d'un congé d'invalidité en raison d'un problème de santé mentale peut être jusqu'à 33 % plus longue.
- Un congé d'invalidité pour cause de maladie mentale coûte deux fois plus cher qu'un congé d'invalidité pour une maladie physique.

Le programme de counseling de soutien au travail offert par Morneau Shepell vise à réduire la durée et le coût des demandes de congé d'invalidité en aidant vos employés à retourner au travail et à retrouver leur productivité le plus rapidement possible. Il utilise une approche unique pour gérer les problèmes de santé mentale lorsqu'ils sont la cause première de l'invalidité de l'employé. Contrairement aux modèles de gestion de dossiers médicaux traditionnels, *notre programme fournit une intervention précoce en gestion d'invalidité, car nous effectuons une évaluation dès que la demande est présentée afin de déceler les problèmes de santé mentale, parfois même avant que le seuil de l'ICD soit atteint.* Grâce à notre intervention précoce, effectuée bien avant celle du modèle médical traditionnel, nous empêchons plus de 50 % des demandes de se transformer en congé d'invalidité de longue durée.

INDICES EN MILIEU DE TRAVAIL

Ce programme pourrait convenir à votre milieu de travail et à vos employés, si vous êtes confronté aux situations suivantes :

- Absentéisme
- Hausse des demandes de congé d'invalidité
- Modification du comportement
- Manque d'enthousiasme
- Fatigue
- Abus de substances



Le programme de counseling de soutien au travail reconnaît que de nombreuses demandes de congé d'invalidité en raison d'un problème de santé mentale exigent un traitement et une évaluation spécialisés. Il utilise une thérapie cognitive et comportementale personnalisée, des tests psychométriques et une coordination avec le médecin traitant afin de fournir un soutien optimal qui aidera l'employé à répondre aux exigences du milieu de travail, à développer de la résilience pour prévenir les rechutes et à retrouver une productivité durable.

¹ http://www.camh.ca/en/hospital/about_camh/newsroom/news_releases_media_advisories_and_backgrounders/archives/2010/Pages/Mental-health-leaves-most-costly-disability-to-Canadian-employers.aspx



En quoi ce programme consiste-t-il?

L'orientation vers le programme de counseling de soutien au travail est effectuée par le chargé de dossier au programme de gestion d'invalidité. La demande de service peut être présentée par un chargé de dossier de Morneau Shepell au nom d'un employé bénéficiant de services de gestion d'invalidité, par l'assureur de l'employeur ou par un représentant des services de santé au travail ou du programme interne de gestion d'invalidité de l'employeur. Le coordonnateur au programme de soutien au travail de Morneau Shepell accusera réception de la demande de service dans un délai d'un jour ouvrable.

Lorsque le programme est utilisé de façon proactive pour un employé au travail, le gestionnaire ou le superviseur doit coordonner l'orientation de l'employé vers le programme de counseling de soutien au travail de concert avec le fournisseur du programme de gestion d'invalidité de l'organisation.

Évaluation et plan de traitement

Notre conseiller au **programme de counseling de soutien au travail** communiquera avec l'employé pour lui fixer un rendez-vous dans les cinq à sept jours et confirmera à la personne-ressource la présence de l'employé à la séance de counseling. Une évaluation clinique aidera le conseiller à comprendre le stress, l'anxiété, la dépression ou les autres préoccupations de l'employé. Ces renseignements seront transmis à notre psychiatre-conseil qui passe en revue les résultats et prépare un plan de traitement comprenant des recommandations pharmacologiques fondées sur les pratiques exemplaires. Le plan est transmis au médecin traitant de l'employé afin qu'ils puissent travailler ensemble pour s'assurer qu'un traitement pharmacologique optimal est utilisé de concert avec la thérapie cognitive et comportementale. Les pratiques exemplaires en matière de traitement de la dépression et de l'anxiété recommandent d'associer la

thérapie cognitive et comportementale à un traitement médicamenteux. Après avoir effectué l'évaluation clinique, le conseiller prépare un rapport d'évaluation initiale comprenant le plan de traitement recommandé. Les services de counseling commencent et l'employeur reçoit des rapports mensuels sur l'assiduité du client aux séances et son respect des recommandations de traitement. Les détails du dossier clinique ne sont jamais divulgués. S'il y a lieu, le conseiller consultera le médecin traitant pour s'assurer qu'un traitement pharmacologique optimal est utilisé de concert avec la thérapie cognitive et comportementale. Les pratiques exemplaires en matière de traitement de la dépression et de l'anxiété recommandent d'associer la thérapie cognitive et comportementale à un traitement médicamenteux. Si en cours de traitement la situation requiert une consultation psychiatrique d'urgence, notre psychiatre-conseil

communiquera avec le médecin traitant de l'employé pour discuter du traitement. S'il existe des préoccupations à l'égard de la conformité ou de la motivation de l'employé à participer au programme, le dossier est signalé immédiatement à des fins d'examen et le conseiller peut en tout temps demander une consultation au directeur clinique à ce sujet.

Fermeture de dossier

Le conseiller détermine la pertinence de fermer le dossier, fournit une dernière séance à l'employé et lui présente ses recommandations. Le rapport de fermeture de dossier est transmis à la personne-ressource.

Programmes de soutien au travail

Le programme de counseling de soutien au travail fait partie de nos programmes de soutien au travail, des programmes spécialisés de prévention et d'intervention en santé mentale et dépendances visant à réduire les coûts des entreprises grâce à un diagnostic plus rapide, un rétablissement durable et une réduction des congés d'invalidité de courte et de longue durée.

Téléphone **1 866 991-4954** ou sur Internet à morneaushepell.com.

Le cœur de votre organisation.